

Gilbert Marro nous a quittés

Le maire Marc Vuillemot a souhaité rendre hommage à Gilbert Marro, grand pionnier de la Petite Mer, disparu mardi.

« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la disparition de Gilbert Marro, qui fut président-fondateur, en 1978, de la Société nautique de la Petite Mer (SNPM), aux côtés des Autran, Mounier, Ollery, Dubois, Bressan, Prévost, Bianchi, Warnery, Lapière, Gouzian ou Beyer, tous co-fondateurs, autour de lui, de l'association qui comptait 70 plaisanciers à l'époque. Ceux qui l'ont côtoyé de près se souviennent d'un homme fédérateur, dont les convictions bien ancrées n'étaient jamais incompatibles avec le respect des autres. Le père de notre adjoint à la culture, Eric Marro, est de ces personnages qui "structurent" une ville en profondeur. Il s'était vu décerner, en 2006, par mon prédécesseur, le Dr Arthur Paecht, la médaille de la Ville, alors qu'il quittait ses fonctions de président de la SNPM. Plaisancier, mais aussi excellent nageur, il avait été membre et président de l'AS Cachalots, à Six-Fours.

Gilbert Marro avait une âme d'entrepreneur et de pionnier, à sa manière. Un citoyen au sens le plus plein du terme, contribuant au dynamisme associatif. Et bien au-delà, un passionné de La Seyne, de la mer et de la plaisance, amoureux du patrimoine maritime qui a consacré sans compter son énergie et ses compétences à la défense et à la valorisation de notre patrimoine commun.

On peut sans doute regretter, en pensant à tout cela, le temps où, avec ses compagnons, passionnés comme lui des choses de la mer, il sut instaurer une gestion bénévole, humaine, exigeante du petit port dont on peut dire qu'il est le "père fondateur". Cette gestion à la fois humaine et rigoureuse devra présider à nouveau aux destinées de ce coin de rade, comme à celles d'autres joyaux de notre patrimoine, aujourd'hui protégés par le dispositif SPR (Sites patrimoniaux remarquables, ex-Avap).

Gilbert Marro et son caractère bien trempé, sa vision d'aménageur et sa hauteur de vue, reste dans les cœurs et les mémoires de toutes celles et ceux qui sont amoureux de la mer, « petite » ou grande... En mon nom personnel et au nom de la municipalité, je me joins à eux pour saluer sa mémoire de citoyen exemplaire et j'adresse mes plus sincères condoléances à Rosette Marro, son épouse, et à son fils, Eric, ainsi qu'à tous leurs proches. »

De La Seyne-sur-Mer :

Ses enfants et petits-enfants ;
Parents et alliés
Ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Stéphanie MOULEYRE

née ZAEPFFEL

survenu le 5 avril 2017.

Les obsèques seront célébrées le lundi 10 avril 2017, à 17 h 30, au crématorium de La Seyne-sur-Mer où l'on se réunira.

Un dernier hommage pourra lui être rendu à la chambre funéraire seynoise Leveque.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

PF Leveque
04.94.108.800

De La Seyne-sur-Mer :

M. Jean Guillou, son époux ;
Annie, Danièle, Claudine, ses filles, ainsi que leurs conjoints Christian et Yves ;
Emilie, Adrien, Guillaume, Johan, Marine, Roméo et Lolie, ses petits-enfants ;
Marilou et Noé, ses arrière-petits-enfants
Ont le chagrin de faire-part du décès de

Madame

Claude GUILLOU

née PANATIER

survenu dans sa 83e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 avril 2017, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Voyage, à La Seyne-sur-Mer.

HOMMAGE

Stéphanie Mouleyre s'en est allée jeudi dernier. Elle était la veuve de Pierre Mouleyre. Professeur d'allemand retraitée, elle séjournait depuis plusieurs mois dans une maison de santé du quartier Saint-Georges. Le couple avait longtemps habité une maison du chemin Gai-Versant. Tous deux étaient imprégnés de valeurs de paix et de justice sociale. Ils étaient membres de la cellule « François Billoux-Guy Môquet » du Parti communiste français, à La Seyne. La rédaction adresse ses sincères condoléances à leurs enfants, petits-enfants et proches.

(Rédigé avec l'aimable contribution de Francisque Luminet)

Le maire rend hommage à Jean-Bernard Carrère



Jean-Bernard Carrère (à droite), quand il était adjoint aux finances d'Arthur Paecht (à gauche).

Le maire Marc Vuillemot a rendu hommage à l'ancien élu Jean-Bernard Carrère, décédé mercredi. « Sa disparition plonge tous les démocrates seynois dans la peine. Pédiatre bien connu dans la ville, défenseur de la santé publique, il s'est aussi impliqué dans l'activité politique locale, en animant le comité de soutien d'une liste municipale de progrès, puis, à l'occasion des élections de 2001, en incarnant la société civile dans l'équipe d'Arthur Paecht, dont il fut l'adjoint chargé de l'économie puis des finances. Outre sa courtoisie, sa culture

et son ouverture d'esprit, je garderai notamment en mémoire sa qualité de pédagogue lors des présentations, avec son accent un peu rocailleux, des budgets et comptes administratifs, rendant accessibles à tous les éléments financiers trop souvent abscons, mais si indispensables à la conduite d'un projet communal. J'adresse à sa famille et ses proches les sincères condoléances du conseil municipal. »

Les obsèques civiles seront célébrées demain, samedi 4 mars, à 11 h 30, au cimetière de La Seyne-sur-Mer.

De La Seyne-sur-Mer :

Mme Rosette Marro, son épouse ;

Mme Corine Marro et M. Luc Bonnardel, sa fille et son gendre ;
M. Eric Marro et Mme Francine Marro Di Mercurio, son fils et sa belle-fille ;

Elise, Hugo, Théo, Anna et Virgile, ses petits-enfants ;

Ainsi que toute la famille

Ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert MARRO

survenu le 14 février 2017 à l'âge de 86 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 février 2017, à 13 heures, au crématorium de La Seyne-sur-Mer.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Michel
04.94.10.82.82

De La Seyne-sur-Mer :

Annick Carrere, son épouse ;
Ses filles Caroline et Patricia ;
Ses gendres ;
Ses petits-enfants ;
Parents et alliés

Ont la douleur de faire part du décès de

Docteur

Jean Bernard CARRERE

survenu le 1^{er} mars 2017.

Les obsèques civiles seront célébrées le samedi 4 mars 2017, à 11 h 30, au cimetière de La Seyne-sur-Mer, où l'on se réunira.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

PF Leveque
04.94.108.800